

**Syndicat de la copropriété
Communauté Milton Parc**

Mémoire présenté à la Commission de l'Office de consultation publique
sur l'agrandissement du Stade Percival-Molson

Le 9 juin 2006.

Le Syndicat voit d'un bon oeil l'implantation de l'entrée principale à l'est avec l'accès par l'avenue du Parc. Il y voit un contrôle plus facile de la foule et un déferlement amoindri dans les rues du quartier. Il conserve toutefois des appréhensions quant audit déferlement dans les rues du quartier car il y aura tout de même toujours quelques milliers de personnes qui emprunteront la sortie de la rue Université. Il souhaite donc voir implanter des mécanismes de contrôle aux deux issues pour que personne ne sorte du stade avec des bouteilles que l'on irait fracasser dans nos rues.

Il demande également qu'on ne permette pas une augmentation du nombre d'événements se produisant au stade après cet agrandissement,

Il demande aussi qu'on ne permette aucun dépassement du seuil acoustique réglementaire.

Enfin, il propose la mise sur pied d'un comité de bon voisinage qui aurait pour but de résoudre de manière ponctuelle tout problème de voisinage lié aux activités du stade agrandi (circulation, bruit, vandalisme dans le quartier, etc.)

Ce comité serait constitué d'un représentant de chacun des organismes suivants :

- Les Amis de la montagne
- Le Syndicat de la copropriété Communauté Milton Parc (CMP)
- Le 406-418 de l'avenue des Pins
- L'association des résidants de la rue Durocher
- Le Comité des citoyens de Milton Parc
- L'association des citoyens de la rue Jeanne-Mance
- L'Université Mc Gill
- Les Alouettes
- Élu de l'arrondissement Plateau Mont-Royal
- Élu de l'arrondissement Ville-Marie
- Le poste de police du quartier (PDQ19)

Les rencontres auraient lieu au besoin suite à la demande d'un des membres du comité. Selon le cas, il reviendrait au représentant de l'université McGill ou des Alouettes de recevoir la demande et de l'organiser avec tous les membres.

Nous croyons qu'un tel comité nous permettra d'éviter les inconvénients suscités par les activités du stade suite à son agrandissement et les situations conflictuelles qui en résulteraient.

Communauté Milton Parc
cmp@alternatives.ca

2006-06-19 17:35

Pour :ocpm@ville.montreal.qc.ca

Pour donner suite à une question posée à Olivier Martin, vice-président du Syndicat de la copropriété Communauté Milton Parc (C.M.P.), lorsqu'il présentait notre mémoire. On lui demandait ce qui différencie la CMP de la CCMP.

Le Comité des citoyens de Milton Parc (CCMP) est un **regroupement de personnes** formé bien avant que n'existe la CMP. Il ratisse beaucoup plus large que la CMP : son territoire va de la rue Université à l'ouest au boulevard St-Laurent à l'est, et de l'avenue des Pins à la rue Sherbrooke. Tandis que le territoire de la CMP est bordé à l'ouest par la partie est de la rue Hutchison, au nord, par l'avenue des Pins, à l'est, par la partie ouest de la rue Ste-Famille et au sud par la rue Milton. Mais la grande différence c'est que la CMP est un **regroupement de coopératives et d'OSBL** et la CCMP est la tribune de ces groupes.

Le site Web de la CMP : www.miltonparc.org

Merci.

Cécile Grenier
Syndicat de la copropriété
Communauté Milton Parc
22-3720, avenue du Parc
Montréal (Québec)
H2X 2J1
Tél. (514) 289-9646
cmp@alternatives.ca

Communauté Milton Parc
cmp@alternatives.ca

2006-06-19 17:35

Pour :ocpm@ville.montreal.qc.ca

Pour donner suite à une question posée à Olivier Martin, vice-président du Syndicat de la copropriété Communauté Milton Parc (C.M.P.), lorsqu'il présentait notre mémoire. On lui demandait ce qui différencie la CMP de la CCMP.

Le Comité des citoyens de Milton Parc (CCMP) est un **regroupement de personnes** formé bien avant que n'existe la CMP. Il ratisse beaucoup plus large que la CMP : son territoire va de la rue Université à l'ouest au boulevard St-Laurent à l'est, et de l'avenue des Pins à la rue Sherbrooke. Tandis que le territoire de la CMP est bordé à l'ouest par la partie est de la rue Hutchison, au nord, par l'avenue des Pins, à l'est, par la partie ouest de la rue Ste-Famille et au sud par la rue Milton. Mais la grande différence c'est que la CMP est un **regroupement de coopératives et d'OSBL** et la CCMP est la tribune de ces groupes.

Le site Web de la CMP : www.miltonparc.org

Merci.

Cécile Grenier
Syndicat de la copropriété
Communauté Milton Parc
22-3720, avenue du Parc
Montréal (Québec)
H2X 2J1
Tél. (514) 289-9646
cmp@alternatives.ca